

## Les actions financées par le FEADER pour 2007-2013 : les ateliers "Développement des territoires ruraux" et "Environnement"



La Direction Régionale et Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DRDAF) et la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) ont présenté les actions qui peuvent être financées par le FEADER en 2007-2013 autour de deux thèmes clés :

- Le développement des territoires ruraux.  
Il s'agit de soutenir les projets permettant :
  - d'offrir à la population des services de base pour la vie quotidienne
  - de rendre plus compétitives les exploitations agricoles et forestières (amélioration des équipements, la formation, l'élaboration de produits agroalimentaires)
- L'environnement

Les projets s'inscrivant dans la démarche des mesures agro-environnementales (MAE), de Natura 2000 ou ayant pour objet de gérer la biodiversité des paysages régionaux et des ressources naturelles peuvent être cofinancés par le FEADER.

